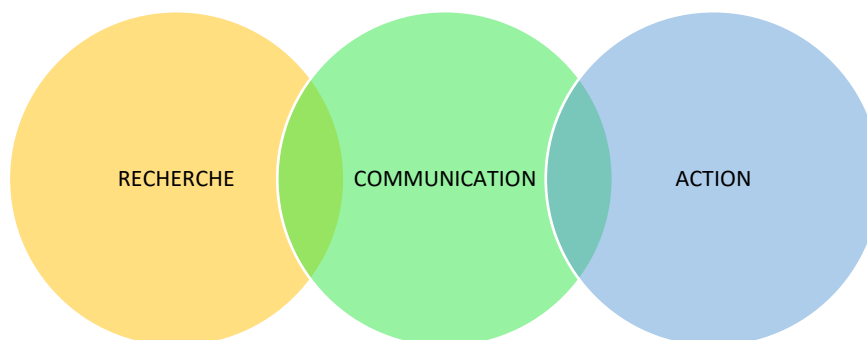


Allocution Prix Danica Seleskovitch 2020/22



Directrices des écoles et instituts, chefs-interprètes, présidentes et présidents des associations professionnelles, représentants des sociétés et des réseaux académiques de traduction et d'interprétation, Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Certains se demandent peut-être comment j'ai été amenée à suivre le parcours qui est le mien. Comment, par exemple, la recherche cognitive et neurocognitive, la formation des interprètes et l'éducation supérieure en situation d'urgence... comment ces différentes orientations s'inscrivent dans le parcours professionnel d'une interprète de conférence.

J'avoue qu'il n'y a pas de réponse simple, mais voici peut-être quelques repères et réponses partielles :

- Une fascination pour le processus de l'interprétation
- Une fascination pour le processus de l'apprentissage (au sens large), de l'acquisition des connaissances et de l'expertise
- L'acceptation du cadre professionnel dans lequel œuvrent les interprètes, cadre qui les empêche d'agir directement, à part le fait d'assurer la communication et la transmission fidèle des idées des orateurs

- La conviction que les compétences des interprètes leur donnent les moyens d'agir, et leur permettent également de donner les moyens à d'autres, pour démarginaliser les laissés-pour-compte

Permettez-moi de revenir aux propos de Danica Seleskovitch et de Marianne Lederer dans leur ouvrage clé « *La pédagogie raisonnée* », propos qui nous permettent d'apprécier les compétences de base de l'interprète : **l'écoute active, l'analyse des idées des orateurs** et du contexte dans lequel elles étaient proposées, **la communication de ces idées** dans une autre langue, ce qui permet aux participants aux événements d'agir en connaissance des faits, c'est-à-dire après avoir pu apprécier les idées, et les placer dans leur propre contexte et culture. S'y rajoutent, bien sûr, d'autres compétences et de nombreuses sous-compétences, indispensables à un travail de communication multilingue de la plus haute qualité. Mais l'analyse détaillée de l'acte interprétatif n'est pas l'objet de mon intervention aujourd'hui.

La capacité de réflexion de l'interprète, l'interprétation raisonnée des faits observés autour de nous, c'est quelque chose de commun à nous tous. Et on peut aussi l'exploiter en faveur de la recherche. Il nous incombe d'utiliser nos compétences d'interprète pour identifier les déficits du savoir qu'il est nécessaire de combler. Il faut raisonner autour des méthodes scientifiques les mieux adaptées pour générer un nouveau savoir qui nous permettra d'agir, agir pour améliorer les conditions de travail des interprètes, sur la base d'arguments scientifiques, et communiquer

ces arguments de manière à défendre et à préserver le bien-être de l'interprète. Le lauréat du prix Danica Seleskovitch qui me précède, Luigi Luccarelli, nous a rappelé l'importance capitale de la recherche appliquée autour des conditions de travail des interprètes. Tout ceci relève également de la responsabilité de l'interprète. Chaque interprète peut y apporter sa contribution, soit en tant que chercheuse ou chercheur, soit en tant que participant aux projets de recherche, ou encore en communiquant les résultats de la recherche aux étudiants, en tant que formateur, et ce dans le but de responsabiliser la prochaine génération de professionnels.

Raisonner, cela veut également dire s'engager dans une analyse profonde et critique de l'évolution de l'avenir de la profession d'interprète. Les chercheurs doivent communiquer les résultats de leurs études dans un langage accessible à celles et ceux qui exercent une influence sur l'aménagement du « lieu de travail » de l'interprète et sur ses conditions de travail. Les interprètes ne doivent pas, au moins pour l'instant, avoir peur de se faire substituer par l'intelligence artificielle. Mais, la complémentarité technologique qui est présentée, en règle générale, comme un atout et qui est censée nous rendre plus productifs et capables d'exercer notre métier à tout moment et à partir n'importe quel endroit, cette complémentarité technologique n'est guère accompagnée d'un monitoring ni d'une évaluation régulière ou approfondie. Notre profession et ses membres, y compris les institutions de formation, les services linguistiques des organisations, l'industrie langagière et les

associations professionnelles, ne raisonnent peut-être pas suffisamment et ne mettent pas les moyens d'évaluation nécessaires à la disposition de la recherche. Et pourtant, c'est la recherche qui nous permet de mieux comprendre si cette complémentarité technologique a un impact uniformément positif sur le bien-être de l'interprète. Cet impact, ne revient-il pas tout simplement à une augmentation de la charge cognitive ? Ou, serait-ce éventuellement un impact qui peut libérer l'exercice du métier de manière à optimiser la qualité de la communication multilingue ? Ou encore, est-ce que le but de la complémentarité technologique est bel et bien « d'optimiser » les processus ou, en quelque sorte, d'exploiter au mieux les interprètes eux-mêmes ? La pandémie a accéléré notre acceptation des technologies complémentaires. Entre perte de travail et perte de santé, les interprètes ont majoritairement opté en faveur de leur survie professionnelle. Ils étaient obligés d'accepter des conditions de travail souvent bien en-dessous du seuil minimal nécessaire pour garantir leur santé auditive et leur bien-être mental. Il semble difficile de trouver le temps et les ressources requis pour s'engager dans des études transversales et des enquêtes longitudinales, études et enquêtes qui pourraient accompagner l'analyse raisonnée de ces nouvelles conditions de travail. Un manque de ressources, alors, malgré un chiffre d'affaires global de l'industrie langagière de 57 milliards de dollars en 2020 ! Ceci prive notre profession de la communication d'arguments bien fondés et, par conséquent, de l'élaboration des recommandations sur les pratiques exemplaires. Sans preuves scientifiques au sujet de

l'impact des technologies complémentaires, les interprètes ne peuvent pas agir et doivent souvent se rabattre sur des arguments anecdotiques, qui ont peu de poids quand il s'agit de négocier des conditions de travail.

Une connaissance approfondie du métier d'interprète, et des années d'expérience dans le domaine sont à la base de toute réflexion menée sur l'interprétation. Tout au long de l'évolution de l'interprétation en tant que domaine d'études et de recherches, c'étaient les chercheurs-interprètes/interprètes-chercheurs dans les domaines scientifiques contribuant au mieux à l'étude interdisciplinaire de l'interprétation qui ont eu le plus grand impact sur l'évolution du métier. Leurs études et leurs ouvrages sur l'interprétation et la formation ont largement contribué à ce processus, à l'avancement de notre savoir, à l'élaboration des recommandations en matière de conditions de travail, et surtout sur la formation d'interprètes. Le prix DS en témoigne, Danica Seleskovitch nous a donné l'exemple. En ce moment de bouleversements des conditions de travail des interprètes, il nous paraît indispensable d'affecter tous les moyens disponibles à combler les lacunes de notre savoir par rapport à l'impact que peuvent avoir les nouvelles conditions de travail.

Tracer le fil conducteur entre raisonnement, communication et action nous amène par la suite à la formation des interprètes. On ne peut raisonner que sur la base d'expériences, et le résultat est destiné à être exploité par la formation. L'interprétation est un métier à facettes multiples ; l'interprétation de conférence, à proprement parler, ne représente qu'une partie restreinte du

volume d'interprétation au niveau global. Pourtant, elle a eu une influence considérable sur les méthodes de formation, sur les conditions de travail, sur la déontologie et sur la recherche. Ceci est peut-être dû au fait que la formation des interprètes de conférence s'est installée au niveau universitaire. Ceci a eu pour conséquence que la réflexion théorique a été progressivement intégrée aux plans d'études – fait qui n'a pas toujours été reçu sans critique. Obliger les étudiants en interprétation à analyser leurs propres pratiques afin de les habiliter à raisonner eux-mêmes sur la meilleure façon d'intégrer le retour reçu des enseignants et des pairs ; les obliger à verbaliser et, par conséquent, à communiquer en détail les défis et les réussites de leur apprentissage, les habiliter, donc, à agir, à prendre leur formation entre leurs propres mains ; tout ceci repose, une fois de plus, sur les trois compétences de base de l'interprète : raisonner, communiquer, agir. Au-delà de la formation de base, certains prennent le goût de pousser leur analyse plus loin, de s'interroger sur l'un ou l'autre aspect de l'interprétation afin de l'approfondir à travers des études post-grades et doctorales.

Mais nous devons également rester **critiques** par rapport à la formation des interprètes. La grande majorité des étudiants en interprétation ne visent pas l'interprétation **de conférence**, mais interviendront dans des contextes assez lointains des grandes salles de conférence des institutions multilatérales. Nous ne devons pas forcément imposer nos méthodes de formation, ni notre appréciation du rôle de l'interprète en tant que participant neutre d'une rencontre. Malgré le fait que les diverses

spécialisations en interprétation se sont souvent inspirées, au fil des ans, des méthodes de formation et de la déontologie de l'interprète de conférence, l'évolution de ces spécialisations et l'importance accrue qu'elles ont acquise – en raison des normes juridiques et du droit de chacun à s'exprimer dans sa langue maternelle – cette évolution nous a obligés à repenser l'univers de l'interprétation, à céder peut-être notre place prioritaire d'interprète de conférence et à raisonner de manière plus profonde au sujet de ce qui nous unit, au lieu de ce qui nous sépare. L'interprétation à distance ne constitue pas uniquement un défi pour les interprètes de conférence à proprement parler. Depuis assez longtemps, l'interprétation par vidéo interposée se pratique, par exemple, dans les milieux médicaux, ou l'interprétation de liaison par téléphone, et tant d'autres contextes dans lesquels les interprètes interviennent avec l'aide des technologies complémentaires et à distance. Les diverses organisations professionnelles émettent des recommandations sur les conditions de travail s'appliquant aux contextes spécialisés dans lesquels travaillent leurs membres. Elles le font trop souvent en vase clos et en tenant compte uniquement des contextes de travail de leur propre membres. Plus l'interprétation de conférence, dite classique, relève des contextes que l'on trouve hors salles de conférence, et plus nous avons intérêt à raisonner ensemble sur les dimensions humaines de l'interprétation, telle que pratiquée dans des contextes bien différents, et plus nous avons intérêt à communiquer nos préoccupations et nos soucis, et à agir ensemble. En nous rapprochant des interprètes, par

exemple, travaillant dans le domaine médical, devant les tribunaux, ou autres, nous serons mieux à même de façonner nos conditions de travail ensemble.

La capacité d'agir, c'est quelque chose d'accessible à nous tous. Même si notre capacité d'agir reste assez restreinte dans l'exercice de notre métier, nos compétences nous donnent des ailes. Or, pour des milliers de personnes vivant dans des contextes fragiles - les réfugiés et les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays - le développement de leurs compétences intellectuelles paraissait comme un luxe jusqu'aux années 2010. Pour ces femmes et hommes, la vie se réduisait – et se réduit toujours dans bon nombre de situations - à la satisfaction des besoins élémentaires de survie, au jour le jour. Majoritairement privés d'une communication dans leur langue maternelle - et sans accès à la formation supérieure leur permettant de développer leurs capacités de réflexion, de raisonnement, d'éveiller leur motivation à réaliser leurs aspirations - ces jeunes sont les otages d'un système, système qui, pendant de longues années, a encouragé leur inaction, système qui n'a commencé à entendre leur voix qu'il y a quelques années, système qui n'a toujours pas bien réussi à reconcevoir l'action humanitaire pour préparer les jeunes à la réflexion critique, à un raisonnement fondé – ainsi qu'à l'action, l'action nécessaire pour se façonner un avenir. Ces jeunes doivent être mis en position de raisonner et de communiquer les résultats de leur raisonnement au sein de leur communauté nouvellement constituée, afin de leur permettre

d'agir collectivement pour améliorer leur sort, pour résoudre des divergences et différends, pour promouvoir le changement. Pour ces jeunes, l'éducation représente l'espérance d'une meilleure vie, loin des conflits qui les ont obligés à fuir. Donc, mettre notre capacité de réflexion, de communication et d'action au service du développement d'un cadre d'éducation supérieure, faire avancer le domaine de l'éducation supérieure en situation d'urgence, cette action revient à habiliter ces jeunes à raisonner et à articuler leurs idées. C'est, en quelque sorte, un transfert de nos connaissances, de nos compétences en tant qu'interprètes, vers les moins chanceux. Ce n'est pas par hasard que l'interprétation humanitaire a eu un impact important sur l'évolution de la formation supérieure en situation d'urgence : nous avons ressenti le besoin urgent de permettre aux personnes déplacées par la force d'exercer leurs droits. Pour ce faire, elles avaient besoin de s'exprimer dans leur propre langue. Pour que ce droit ne reste qu'un vœux pieux, il fallait former les interprètes sur place et à distance. Pour un seul camp de réfugiés, le chiffre des entrevues de détermination du statut de réfugié qui doivent encore avoir lieu, qui sont sur une sorte de liste d'attente, ce chiffre s'élève à 25 000 - et une des raisons principales c'est le manque d'interprètes. Le niveau d'expertise des interprètes en exercice varie en fonction de leur expérience. Malheureusement, même les plus expérimentés risquent de devenir les victimes d'un licenciement en masse dès que les autorités constatent un comportement frauduleux ou déloyal. Logiquement, donc, la promotion à la fois de la formation supérieure ainsi que de la

formation des interprètes humanitaires est indispensable pour créer un vivier d'étudiants avec les compétences linguistiques, cognitives et éthiques nécessaires pour pouvoir suivre une formation spécialisée en interprétation humanitaire. Il faut se rappeler que la connaissance approfondie des contextes fragiles, de la spécificité des langues et des cultures y présentes, du système humanitaire et de développement ne s'invente pas. Le raisonnement, la communication, et l'action ne s'exercent pas dans un vide. Pour agir de manière responsable et en respectant les principes humanitaires ainsi que les règles de protection des personnes vulnérables, on doit s'appuyer sur de longues années d'expérience « in vivo », raisonner sur la base de cette expérience afin, par la suite, de pouvoir élaborer un cadre théorique. Habilitier les réfugiés à raisonner, à communiquer et à agir doit faire partie d'un effort soutenu dépassant le cadre d'un seul projet, ou limité dans le temps, et dont le financement disparaît à la fin du projet. Une telle approche ou conception de l'aide humanitaire et au développement renforce le déséquilibre du pouvoir, car les projets sont rarement conçus de concert avec les acteurs sur place et le financement reste trop souvent entre les mains des donateurs et des réalisateurs des projets. Permettre aux universités du Sud de concevoir et de gérer leurs propres projets de formation, de promouvoir un nouvel équilibre du pouvoir, voilà ce qui est conforme aux engagements pris en 2016 lors du Sommet Humanitaire Mondial. Il est bien sûr fort probable que les plans d'études, le contenu des cours et la manière dont la formation est dispensée s'éloignent de notre approche dans le Nord – mais la

chance d'avoir une formation durable et qui délivre des diplômes et des certificats est indispensable, et, en plus, des diplômes et des certificats qui sont reconnus dans les contextes dans lesquels vivent les étudiants, tout ceci est vital pour un développement responsable et durable. Ce que je dis vaut à la fois pour la formation des interprètes ainsi que pour tout autre parcours d'éducation supérieure. La déontologie des interprètes de conférence représente un cadre excellent pour mener de tels projets – notre tâche ne consiste pas à imposer nos solutions à d'autres, mais à jouer le rôle de catalyseur.

L'ordre des maillons dans la chaîne reste donc le même : raisonner, communiquer, agir. Agir sans avoir communiqué, communiquer sans avoir raisonné, cela ne correspondrait guère à ce que les interprètes responsables devraient faire.

Permettez-moi de clore mon allocution en m'appuyant sur une citation de Danica : «Croire qu'interpréter consiste à passer directement d'une langue à l'autre postule des savoirs, dire qu'interpréter consiste à passer par le sens postule en outre de l'intelligence »,et j'enchaîne...croire que les compétences des interprètes s'appliquent seule à l'interprétation postule une capacité limitée de l'interprète, dire que transférer les compétences de l'interprète pour les mettre au profit des autres postule en outre d'une vision.

Je voudrais exprimer ma sincère reconnaissance à ceux et celles qui m'ont accompagnés tout au long de mon parcours

professionnel, qui m'ont inspirés, motivés et encouragés à sortir des sentiers battus, à l'Association Danica Seleskovitch de m'avoir décerné cette distinction, aux collègues en cabine et aux collègues-chercheurs, aux réfugiés qui m'ont accueilli dans leurs camps et qui continuent à le faire, et à ma famille qui a accepté que je prenne des risques pour que je puisse partager mon savoir avec mes étudiants, mes collègues et les moins chanceux.